



REGLEMENT INTERIEUR EQUIPE NATIONALE ENFANTS



PREFACE

Vous venez d'être sélectionnés pour intégrer l'équipe nationale de France JKA et nous vous en félicitons. Vous êtes en capacité de pouvoir répondre dès à présent et dans l'avenir aux différentes prestations que vous allez devoir aborder avec détermination, motivation et respect des règles qui vont seront soumises et c'est dans cet objectif que ce règlement intérieur a été rédigé pour vous.

Il devra être respecté et appliqué au quotidien dans votre parcours de membres de l'équipe nationale de France JKA.

DOJO KUN

- Tout au long de vos années d'apprentissage et de formation vous devrez réciter à chaque fin de cours les cinq préceptes de base du **Maitre Gichin Funakoshi**, tout d'abord en français, et par la suite en japonais pour respecter le traditionnel de notre école qui est directement **lié** avec JKA HQ.
- Il sera porteur et vous devrez défendre ces valeurs morales transmises et représentatives de la JKA à travers votre titularisation dans l'équipe nationale de France JKA.
- Il est impératif de continuer à les appliquer et d'avoir une étude plus approfondie du sens que l'on peut en soustraire après récitation verbale, dans votre vie de tous les jours.
- Il vous aidera dans vos différentes situations difficiles à analyser, qui parfois demandent courage et réflexion en vue de prendre avec discernement vos décisions.



一、人格完成に努むること

Hitotsu, jinkaku kansei ni tsutomuru koto

Cherchez la perfection du caractère

一、誠の道を守ること

Hitotsu, makoto no michi o mamoru koto.

Soyez fidèle

一、努力の精神を養ふこと

Hitotsu, doryoku no seishin o yashinau koto.

Soyez constant dans l'effort

一、礼儀を重んずること

Hitotsu, reigi o omonzuru koto.

Respectez les autres

一、血気の勇を戒むること

Hitotsu, kekki no yuu o imashimuru koto.

Retenez toute conduite violente

L'administratif :

- Les documents administratifs que vous devez avoir pour tous déplacements internationaux.
 - ✓ Passeport
 - ✓ Carte d'identité en cours de validité
 - ✓ Carte de sécurité sociale internationale
 - ✓ Autorisation de sortie de territoire
 - ✓ Autorisation parentale pour la saison en cours
 - ✓ 2 photos d'identité
 - ✓ La fiche de renseignements à remplir
 - ✓ **Licence à jour au 30 octobre de la saison en cours** et passeport France JKA (également le passeport international si besoin)

- **Le suivi médical**, est impératif, un certificat annuel stipulant l'aptitude à la pratique du karaté **en compétitions** et entraînements intensifs.

Les entraîneurs ou coaches :

Les entraîneurs sont vos responsables ; à ce titre il convient de les respecter dans tous les cas de figures, compétitions, entraînements et déplacements. Ils sont vos référents sur les tatamis, dans les dojos comme à l'extérieur. Ils doivent être écoutés et obéis, tant en termes de techniques de karaté mais également en termes de sécurités.

Vos parents leur font confiance pour vous surveiller dans vos déplacements avec l'équipe afin qu'il ne vous arrive rien.

Tout cela impose donc du respect sans lequel vous ne pourrez pas faire partie de l'équipe nationale.

Les conditions d'accèsion à l'équipe nationale

- L'élève doit être présent et s'entraîner dans le Dojo JKA où il a obtenu sa licence pour avoir la possibilité d'être parmi les membres de l'équipe nationale.
- Être membre de l'équipe nationale enfants ou adultes dépend également des sélectionneurs et de la direction technique. Le comité directeur se réserve le droit de donner son avis pour une telle sélection ou présence en équipe nationale dans le cas où un de ses membres opposerai des nuisances à France JKA.
- Pour être membre d'une sélection nationale cela dépend des décisions de la direction technique, de la direction de l'équipe nationale et des sélectionneurs.
- Être sélectionné aux compétitions internationales est réservé prioritairement aux membres engagés **et fidèles** à l'école de karaté-do JKA.
- La seule organisation reconnue par JKA Europe et JKA HQ (World) pour représenter la France aux compétitions nationales Françaises et internationales est France JKA. Aucun compétiteur ne peut représenter la JKA ailleurs que dans ce périmètre

Les conditions d'accèsion aux entrainements

- Que les élèves aient entre 9 ans et 15 ans maximum
- Avoir un grade de 4ème kyu minimum
- Avoir été repéré par les entraineurs sélectionneurs
- Que les entraineurs sélectionneurs aient parlé avec l'instructeur et les parents de l'élève.
- ***Être convoqué par courrier/mail par le secrétariat de l'équipe***

***Les enfants se présentent à l'entrainement
SEULEMENT s'ils ont été convoqués.***

Les entraînements mensuels :

- Les entraînements mensuels, votre présence sera **impérative**, un calendrier des dates vous sera diffusé en chaque début de saison, il sera établi en fonction des évènements, du calendrier national et des stages ou **vous devez participer activement**.
- **En cas de chevauchement de date stage/entraînement de l'équipe, c'est l'entraînement de l'équipe qui est prioritaire.**
- Pour tous manquements lors de ces entraînements et compétitions officiels vous devrez le signaler impérativement par mail aux entraîneurs en donnant la raison de votre absence qui sera prise en compte.
- Si toute fois les absences sont trop répétées ou trop fréquentes vous pourrez être **exclus**.
- Afin de ne pas perturber l'enseignement et l'efficacité du travail des coaches, **il est demandé aux parents de ne pas assister aux entraînements**.
- **Toutes réclamations liées à l'équipe nationale ou à la sélection nationale et leurs entraînements doivent être transmises aux sélectionneurs et responsable communication. Il ne doit pas y avoir d'interférences avec les parents des autres membres.**

Les compétitions et stages :

- Tous les membres de L'équipe nationale devront participer à toutes les compétitions officielles reconnues par France JKA.
- Tous les membres de L'équipe nationale devront participer majoritairement aux gasshuku nationaux ou internationaux.
- **Une demande devra être soumise aux entraîneurs pour votre participation à tous autres évènements non officiels FJKA, au cas où vous vous blesseriez avant une compétition ou vous représentez FJKA.**

Les tenues vestimentaires et protections :

- Pour le matériel attribué ou prêté (survêtement, écusson...), **vous ne devrez le mettre que dans les évènements internationaux** ; aucune autorisation ne sera accordée en dehors de ces évènements ***sous peine d'exclusion de l'équipe nationale.***
- Le karaté-gi sera dépourvu de publicité et broderie autres que celles de France JKA ; Il devra être en excellent état.
Les manches et le pantalon devront être **à la taille réglementaire** prévue par les comités internationaux du règlement des compétitions.
(Cf. règlement JKA international)
- ***Les piercings, boucles d'oreilles et autres bijoux ainsi que le maquillage sont interdits*** pendant les évènements auxquels vous participerez, ainsi que pour les entraînements.
- Un tee-shirt blanc sans dessin, à col rond, devra être porté par les filles en dessous la veste du dogi.
Les cheveux longs devront être attachés et ne pas gêner le bon déroulement de la compétition.

L'éthique et la discipline de l'équipe nationale :

- Vous êtes membre de l'équipe nationale de France JKA, vous représentez une nation à travers votre passion ce qui doit représenter pour vous une grande fierté.
- **Il faut impérativement penser et contrôler vos attitudes qui, parfois par emportement excessif lors d'une défaite ou quelconque injustice, donnent suite à des débordements qui ne correspondent pas au code moral de notre école.** Vous devez apprendre également à perdre avec honneur, cela vous renforcera et vous fera progresser
- Tout manquement à l'éthique de notre école sera obligatoirement sanctionné par une exclusion.
- Voici la liste de certains comportements allant à l'encontre de l'éthique de notre école.

Violences physiques ou morales

Insultes en tout genre et moqueries

Vols, racket, chantage

Comportements violents envers ses camarades de club ou de sélection

Non-respect des règles et du règlement d'arbitrage et autres

Non-respect du corps arbitrale

Discrimination et humiliation en **tout genre** (Facebook, Snapchat, Instagram etc. ...)

Et tous autres comportements délictueux

***La décision de la sanction appartiendra au comité directeur de France JKA.
Vous serez tenus informés par courrier des suites qui vous seront notifiées.***

Sanction disciplinaire :

- Tous acte délictueux ou manquement au règlement intérieur sera transmis par voie hiérarchique au responsable de la sélection, en l'occurrence M. FRENEUIL DANIEL.
- Relatant les faits afin d'y juger et d'être sanctionnés si nécessaire le membre pourra s'en expliquer lors de sa convocation auprès des entraîneurs de France JKA, voir même au niveau du comité directeur.

Conclusion :

- **Le but de ce règlement intérieur est de définir et sensibiliser les membres de l'équipe nationale à un cadre définissant les règles et les devoirs.**
- **Ils seront jugés et observés par les médias et autres organismes lors de leurs prestations en public, ils devront être irréprochables et d'une attitude exemplaire. Ils devront être l'exemple à donner pour les futures générations, des règles et obligations d'une discipline martiale.**
- **Ce document est approuvé par le président de France JKA, le Directeur Technique National responsable de l'équipe National et le Chef Instructeur de France JKA, ainsi que les membres de la commission enfants.**
- **Le règlement est fait en double exemplaires dont une copie remise aux intéressés.**



Nom et prénom

Nom et prénom

Signatures des parents ou tuteur légale
« Lu et approuvé »

Signature de l'enfant
« Lu, **compris** et approuvé »

FRENEUIL DANIEL

Directeur des compétitions Nationales et Internationales

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Freneuil', enclosed in a faint rectangular box.

